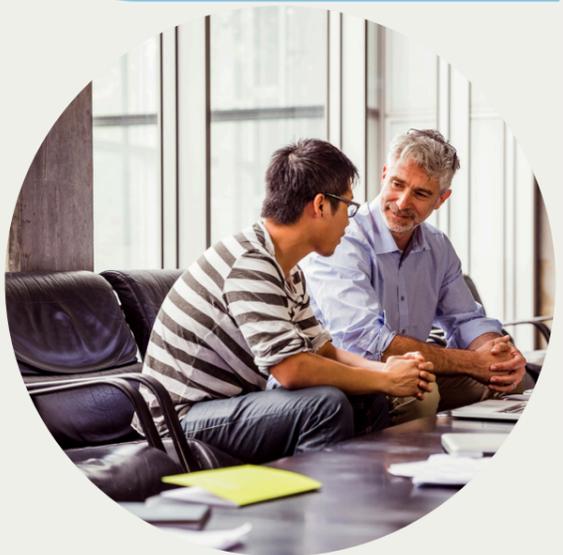
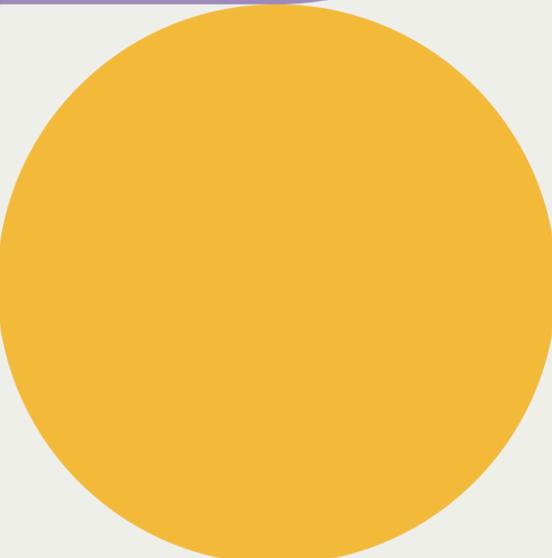
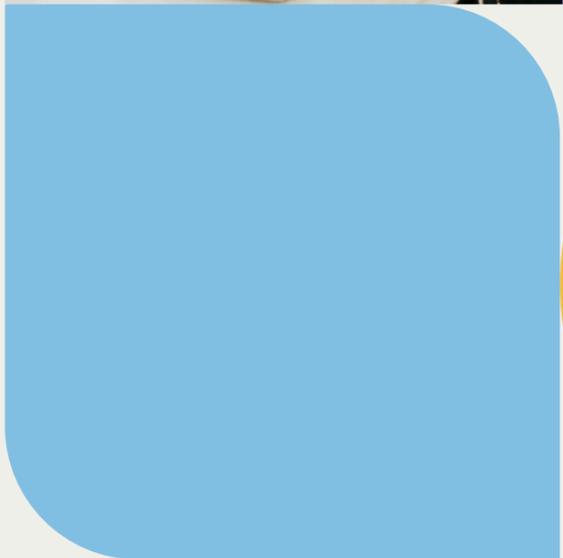


FORMATION



Devenir **Architecte** Accompagnateur de Parcours VAE



PLAQUETTE NOVEMBRE 2024

Présentation

Cette action de **formation 100% en distanciel** et synchrone vise à former des professionnels capables de **comprendre le cadre légal et les enjeux de la VAE**, d'accompagner les candidats à chaque étape du processus, de l'évaluation du projet à la soutenance orale, en **maîtrisant les aspects administratifs, financiers et réglementaires**, notamment avec Qualiopi.

Prérequis

- Aucun

Objectifs et compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre le cadre légal et les **enjeux de la VAE**.
- Se positionner comme **Architectes Accompagnateurs de Parcours**
- S'approprier la **démarche VAE en 6 étapes**

Moyens pédagogiques

- Visioconférence sur ZOOM.
- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires et exercices
- Retours d'expériences

Modalités pédagogiques

- En **distanciel** avec l'application **Zoom**
- **Référent pédagogique et formateur** : Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation et du formateur.
- **Pour les séquences à distance asynchrone** : Assistance technique et pédagogique du référent aux coordonnées indiquées dans le livret d'accueil.
- Les informations concernant les activités pédagogiques à effectuer à distance sont communiquées au participant durant la formation par le formateur.

Programme

Journée 1

Comprendre le cadre légal et les enjeux de la VAE.

- Le contexte réglementaire de la démarche VAE.
- Les étapes de la VAE : Organisation et objectif des étapes.
- Pluralité des modalités de financement.

Se positionner comme Architectes Accompagnateurs de Parcours VAE

- Maîtriser et mettre en œuvre l'organisation administrative et réglementaire d'une action d'accompagnement à la VAE.
- Qualiopi VAE.

Programme

Journée 2

S'approprier la démarche VAE en 6 étapes :

- Informer sur les enjeux de la VAE et ses modes de financement ;
- Evaluer la faisabilité du projet ;
- Positionner vers la bonne formation, choix du diplôme et du certificateur ;
- Préparer au dossier d'expérience ;
- Préparer à la soutenance orale devant le jury VAE ;
- Suivi de la validation partielle et de l'aboutissement du projet.

Modalités et délais d'accès

- **Admission** : entretien de vérification d'éligibilité
- **L'inscription** à notre formation doit se faire au maximum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la formation. Au-delà, les inscriptions sont prises en compte pour les sessions suivantes.

Suivi et évaluation

- Emargement
- Évaluation
- Attestation de formation
- Evaluation du dossier rédigé par le stagiaire

Durée et Tarifs

14H synchrones sur **2 jours**.

- Formation inter entreprise : 990€ HT
Exonération de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI
- Formation intra entreprise : nous consulter
- Financement possible par votre OPCO

Public visé

- Formateur professionnel pour adulte,
- Responsables d'organisme de formation.
- Accompagnateur bilan de compétence.
- Toute personne désirant devenir Architectes accompagnateurs de parcours VAE.

Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à nous contacter :



09 74 19 00 20



contact@insyst.fr



www.insyst.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap au 09 74 19 00 20 – referents@insyst.fr